



SELECTION
Pour l'admission en première année du Master en Sciences de l'Information Documentaire (M1)

Modalités de formation

En présentiel ou à distance

Mode de recrutement :

Le recrutement se fait sur dossier.

Conditions d'inscription :

Être titulaire soit :

- d'une licence en Sciences de l'Information Documentaire et ayant une expérience professionnelle de trois années au moins dans le domaine ;
- d'un diplôme admis en équivalence et pouvant justifier une expérience professionnelle de trois années dans les métiers de l'information documentaire.

Date d'inscription :

- Ouverture des registres : **le mardi 23 avril 2024**
- Clôture des registres : **le samedi 29 juin 2024**

Composition de dossier

- une demande manuscrite adressée au directeur de l'EBAD et précisant l'option choisie (distancielle ou présentielle) ;
- une lettre de motivation ;
- un projet de recherche (5 pages maximum) ;
- un curriculum vitae ;
- une lettre du supérieur hiérarchique autorisant le candidat à suivre la formation (pour les professionnels) ;
- la liste des travaux réalisés par le ou la candidat (e) (produits documentaires, mémoires, rapports de stage, etc..) ; cette liste doit être authentifiée par l'autorité compétente (ou le supérieur hiérarchique) ;
- une pièce d'état civil datant de moins de trois mois ;
- une copie certifiée conforme des diplômes ;
- 10.000 FCFA de frais de dossier (non remboursables) ;
- une fiche de renseignements téléchargeable sur le site de l'EBAD : <https://ebad.ucad.sn/>.

L'ensemble du dossier devra être déposé à la scolarité de l'EBAD.

NB : Pour les candidats issus d'une université autre que l'UCAD, une demande d'équivalence devra être déposée au Rectorat. Le lien est le suivant : <https://admission.ucad.sn/>

Contact : Service de la Scolarité (77 515 02 56)

Email : scolarite.ebad@ucad.edu.sn. (pour tout renseignement)

Le Directeur



Pr Moustapha Mbengue